

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la cinquième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 11 mai 2022 à 19h, au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue

---

### **PRÉSENCES**

#### ***Membres avec droit de vote :***

M. Simon Verret	Président
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
Mme Flora Charlet	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Bianka Willard	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
M. Yan Turgeon	Administrateur

### **ABSENCES**

Mme Julie Poisson	Administratrice
-------------------	-----------------

### ***Il y a quorum***

### **ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS**

Mme Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou

*Outre les personnes mentionnées, 4 personnes assistaient à la rencontre du 11 mai 2022.*

## **ORDRE DU JOUR**

- 22-05-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-05-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-05-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 22-05-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 22-05-05 **Plus de verdissement dans Lairet, mais où exactement?**
- 22-05-06 **Programme d'incubation d'initiatives citoyennes**
- 22-05-07 **Retour sur l'atelier d'avril**
- 22-05-08 **Enjeux de quartier**
- 8.1 Sécurité routière
    - Limite de vitesse sur la 4e avenue E
    - Réfection de la 8e avenue
    - Lien cyclable sur la rue Soumande
    - Rues partagées
  - 8.2 Troisième lien
  - 8.3 Qualité de l'air
    - Réponse de la résolution concernant les avertissements de smog
    - Incinérateur
  - 8.4 Friche d'Hydro-Québec
  - 8.5 Avenir du Colisée du Québec
  - 8.6 Expocité – Clôture bordant le site
  - 8.7 Projet de ruelle partagée au Patro Roc-Amadour
  - 8.8 Boisé de Lairet
  - 8.9 Place éphémère
  - 8.10 Bibliothèque Saint-Albert
- 22-05-09 **Comités**
- 9.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
  - 9.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
  - 9.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
  - 9.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

- 9.5 Table de concertation vélo
- 9.6 Table de mobilité des quartiers centraux
- 9.7 Coup de pousses de Limoilou
- 9.8 Limoil’Air

22-05-10 **Période de questions et de commentaires des citoyens**

22-05-11 **Fonctionnement du conseil de quartier**

- 11.1 Adoption du procès-verbal de mars 2022
- 11.2 Adoption du procès-verbal de l’assemblée spéciale d’avril 2022
- 11.3 Adoption du procès-verbal de l’assemblée d’avril 2022
- 11.4 Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle d’avril
- 11.5 Correspondance
- 11.6 Trésorerie

22-05-11 **Divers**

22-05-12 **Levée de l’assemblée**

## **PROCÈS-VERBAL**

---

### **22-05-01 OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE**

---

M. Simon Verret ouvre l’assemblée à 19 h 02. Il souhaite la bienvenue aux membres.

### **22-05-02 LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

---

M. Simon Verret fait la lecture de l’ordre du jour. Il propose l’ajout :

- Au point 9, d’un point *Comité des déplacements actifs et sécuritaires*.
- Au point *Fonctionnement du conseil de quartier*, d’un point *Prise d’acte de la démission de M. Jean-François Vallée*.

Le président veut, en outre, retirer le point concernant l’adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle de 2021, les membres du conseil devant l’adopter en 2023.

M. Yan Turgeon, pour sa part, voudrait permettre aux membres, au point 8.1, de discuter de l'avenir de la 4<sup>e</sup> Avenue, sans se restreindre à ses limites de vitesse. Il souhaite aussi ajouter un point *Pollution sonore* au point *Qualité de l'air*.

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

*SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 10 mai 2022, tel que modifié.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **22-05-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.**

Mme Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que la vision Wilfrid-Hamel pourrait être changée en PPU et englober la vision de la 1<sup>re</sup> Avenue. Des consultations auront bientôt lieu à cet effet.
- Que la Ville reçoit beaucoup de demandes de la part des citoyens de protéger le boisé de Lairet.
- Qu'un avis de proposition a été déposé par Claude Villeneuve afin de dénoncer le 3e lien.
- Que c'est le 18 juin qu'aura lieu l'édition 2022 de Lairet en fête. L'événement se tiendra au parc Sainte-Odile. Tous les citoyens, jeunes et vieux, sont invités à participer aux festivités.
- Qu'un encan sportif sera organisé par le Patro Roc-Amadour afin d'amasser des dons pour les jeunes de 5 à 17 ans qui fréquentent le centre de loisirs.
- Qu'une résolution a été déposée à la Ville lui suggérant d'interdire les services au volant. Bien que celle-ci fut rejetée, les membres pourraient, à la manière des citoyens de Vanier, rédiger une pétition afin de faire comprendre à la municipalité les impacts de ces services sur leur milieu de vie.

M. Claude Villeneuve, pour sa part, ajoute que sa collègue et lui poursuivent leurs démarches afin que les résidents de Limoilou soient consultés au sujet de la réfection de la 18<sup>e</sup> Rue. Il invite, en outre, les citoyens à ne pas faire de feu à ciel ouvert, comme cela est actuellement interdit. Les terrains en friche sont tout particulièrement à risque d'incendie. Le conseiller, qui

constate, comme d'autres citoyens, que la traverse piétonne près du parc Marchand est mal aménagée, fera part de ce problème à la Ville.

Une nouvelle édition de la fête des voisins aura lieu cette année. L'an prochain, la fête des voisins pourrait avoir lieu le même jour que Lairet en fête.

#### **22-05-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS**

---

Aucun suivi.

#### **22-05-05 PLUS DE VERDISSEMENT DANS LAIRET, MAIS OU EXACTEMENT? THÈME DU MOIS DE MAI POUR L'INITIATIVE TAGUE TON QUARTIER**

---

M. Simon Verret rappelle à l'assemblée le fonctionnement de la carte interactive du conseil. Il explique que ce mois-ci, les membres ont été invités à taguer les espaces de Lairet qu'ils voudraient voir verdis. Les secteurs des Galeries Charlesbourg, d'Expocité, du stationnement près de l'église de la rue des Peupliers, de la cour de l'école Sainte-Odile, ainsi que les abords de la rue de la Concorde ont été épinglés. Mme Jackie Smith mentionne que de gros projets ont été planifiés pour le secteur d'Expocité.

M. Simon Verret pense que certaines initiatives pourraient permettre aux citoyens de verdir eux-mêmes leur terrain. Notons que la plus récente activité de distribution d'arbres a été très populaire. Mme Bianka Willard ajoute que les citoyens peuvent, à certains endroits, planter des arbustes, fleurs et autres végétaux sur des terrains vacants ou qui appartiennent à la Ville. Des demandes peuvent aussi être faites au 3-1-1 à cet effet. Mme Julie Tremblay-Potvin explique que l'an dernier, la Ville n'a pas pu replanter tous les arbres qu'elle a coupés en raison d'une pénurie. Mme Jackie Smith mentionne que la municipalité avait songé à acquérir sa propre pépinière, mais que le projet semble toujours être sur la glace.

À la question de Mme Julie Tremblay-Potvin, Mme Jackie Smith répond qu'elle se renseignera afin de connaître le nombre d'arbres qui seront plantés cette année dans Lairet.

**22-05-06 PROGRAMME D'INCUBATION D'INITIATIVES CITOYENNES  
POUR ENCOURAGER LES CITOYENS À DÉVELOPPER DES PROJETS  
STRUCTURANTS**

---

M. Édouard-Julien Blanchet, résident du Vieux-Limoilou et directeur général de l'Espace d'initiatives, veut présenter le projet de son organisation de développer un programme d'incubation d'initiatives citoyennes pour encourager les citoyens à imaginer des projets structurants pour leur quartier.

Il mentionne que l'Espace d'initiatives, qui fut d'abord créé pour travailler à la requalification de l'église Saint-Charles de Limoilou, veut désormais offrir aux citoyens les services, l'expertise et les ressources nécessaires pour mettre leurs différents projets en branle. Dans le cadre du nouveau programme, trois experts (*aiguilleurs*) seraient mis à la disposition des conseils de quartier qui, eux-mêmes, s'affairent à soutenir les initiatives citoyennes, bien qu'ils manquent parfois de ressources pour y parvenir. C'est grâce aux conseils de quartier, entre autres, que le programme pourrait atteindre son public cible : les citoyens désireux de mettre un projet sur pied.

Les citoyens qui profiteraient du programme seraient mis en relation non seulement avec des mentors, mais aussi avec d'autres personnes qui souhaitent s'impliquer dans leur collectivité. Armés de leurs nouveaux coéquipiers, ceux-ci pourraient, entre autres, partir à la recherche de financement. Les aiguilleurs guideraient évidemment les citoyens lors de toutes les étapes de la réalisation de leur projet. Notons enfin que l'Espace d'initiatives, dans le cadre de son programme, voudrait développer, en partenariat avec des entreprises qui désirent s'impliquer dans leur milieu, des bourses qui seraient offertes au moyen de concours aux porteurs des différents projets.

M. Édouard-Julien Blanchet veut recueillir les commentaires des membres du conseil de quartier afin que le programme soit déployé efficacement.

Mme Julie Tremblay-Potvin salue l'initiative de l'équipe de M. Édouard-Julien Blanchet. Il lui semble que tout ait été bien pensé pour soutenir les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans leur milieu. Mme Flora Charlet partage son avis. Elle pense, cela dit, que le programme pourrait sortir du cadre du Web. Elle croit que des rencontres entre mentoré, mentor et bailleurs de fonds pourraient être organisées afin de simplifier les relations d'affaires entre les différentes parties. M. Édouard-Julien Blanchet mentionne qu'à l'étape où il en est, le programme reste déterritorialisé, c'est-à-dire que l'aménagement d'un lieu qui

lui est consacré n'est pas envisagé. Mme Julie-Tremblay Potvin pense que des partenariats entre le conseil de quartier et Espace d'initiatives pourraient être faits dans le cadre de différents événements afin que le rôle des aiguilleurs soit publicisé.

M. Édouard-Julien Blanchet aimerait que le conseil de quartier appuie le projet d'Espace d'initiatives, qui pourrait entrer en vigueur dès la fin de l'année 2023.

M. Yan Turgeon propose aux membres d'appuyer le projet.

### **RÉSOLUTION 22-CA-30 CONCERNANT LA RÉDACTION D'UNE LETTRE D'APPUI AU PROGRAMME D'INCUBATION D'INITIATIVES CITOYENNES D'ESPACE D'INITIATIVES**

Considérant la présentation de M. Édouard-Julien Blanchet du programme d'incubation d'initiatives citoyennes imaginé par l'organisation Espace d'initiatives;

*SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon D'UNEMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet APPUIERONT, au moyen d'une lettre, le projet d'Espace d'initiatives de mettre sur pied un programme d'incubation d'initiatives citoyennes.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **22-05-07 RETOUR SUR L'ATELIER D'AVRIL RÊVER UN QUARTIER À L'ÉCHELLE HUMAINE : QUELLES IDÉES DE L'ATELIER PEUVENT CONTRIBUER À VERDIR LE QUARTIER ET À REVITALISER LA 1RE AVENUE?**

---

Les administrateurs reviennent sur l'atelier qui a permis aux participants de l'assemblée générale annuelle d'exprimer leurs aspirations, satisfactions et déceptions relativement à leur quartier. Sur le plan de l'environnement, les citoyens semblaient vouloir, entre autres, conserver les ruelles vertes, les arbres et les pistes cyclables. Une citoyenne mentionne que des bacs potagers visant à promouvoir l'esprit d'entraide et l'autonomie alimentaire pourraient être installés un peu partout dans Lairet, à l'image de l'initiative *Croque mon quartier*. Ce type de projet ne coûte presque rien, et tous les citoyens peuvent s'y impliquer. Cette idée sera publiée sur la page Facebook du conseil de quartier.

Dans l'une de ses résolutions prises en avril dernier, le conseil invitait la Ville à intégrer la 1<sup>re</sup> Avenue dans son plan commercial 2022-2025. La municipalité a répondu aux administrateurs que la 1<sup>re</sup> Avenue était déjà considérée comme une artère commerciale, et que conséquemment, les actions découlant du plan commercial allaient aussi s'y appliquer. M. Claude Villeneuve mentionne que ce sont les commerçants qui doivent se prévaloir des fonds accordés par la Ville pour l'animation des artères commerciales. Il se demande, dans ce contexte, si les commerçants de la 1<sup>re</sup> Avenue sont de bons candidats pour organiser des activités dans le quartier.

À une question de Mme Flora Charlet, M. Claude Villeneuve répond que la consultation au sujet de Wilfrid Hamel sera vaste. Non seulement elle sollicitera la participation de plusieurs citoyens et organismes, mais elle concernera plusieurs secteurs et projets.

Il semblerait que l'entreprise *Les Produits Shell* ait déjà acquis le bâtiment du restaurant Nguyen de la 1<sup>re</sup> Avenue, qui a fermé ses portes durant la pandémie. Il devient urgent pour les membres de demander à la Ville de réviser le zonage de la 1<sup>re</sup> Avenue.

## **22-05-08 ENJEUX DE QUARTIER**

---

### **8.1 Sécurité routière**

#### **Limite de vitesse sur la 4e avenue E**

M. Yan Turgeon pense qu'il y aurait lieu d'élargir les bandes cyclables de la 4<sup>e</sup> Avenue, comme celles situées sous le viaduc. Il voudrait savoir si cette demande, qui a déjà été portée par le conseil de quartier à l'attention de la Ville, a cheminé. M. Claude Villeneuve n'a toujours pas obtenu de réponse à cette question. Mme Jackie Smith ajoute que l'élargissement des bandes cyclables de la 4<sup>e</sup> Avenue ne figure pas parmi les projets 2022 de la Ville. M. Daniel Leclerc explique que la municipalité projette toutefois de les moderniser.

#### **Réfection de la 8e avenue**

M. Daniel Leclerc mentionne que c'est le 30 mai prochain que les membres connaîtront les détails finaux de la réfection de la 18<sup>e</sup> Rue.

#### **Lien cyclable sur la rue Soumande**

M. Daniel Leclerc mentionne que la Ville a pour projet d'aménager le nouveau lien cyclable au sud de la rue Soumande.

#### **Rues partagées**



Mme Julie Tremblay-Potvin se demande si le marquage au sol sur la rue des Saules Est sera rafraîchi, et si l'expérience de rue partagée sera proposée aux citoyens, cette année encore. M. Daniel Leclerc se renseignera à ce sujet.

Mme Bianka Willard se dit préoccupée par la circulation des engins électriques sur les pistes cyclables. Mme Jackie Smith relancera la Ville à ce sujet. M. Yan Turgeon explique que la Table de concertation vélo a amorcé une réflexion à cet effet. L'administrateur pense que tôt ou tard, la Ville devra, elle aussi, analyser ces enjeux de cohabitation.

## **7.2 Troisième lien**

Mme Julie Tremblay Potvin mentionne que la coalition *Non au troisième lien*, dont fait partie le conseil de quartier, tiendra une marche pacifique, le 5 juin prochain de 13 h à 15 h, du Grand Marché jusqu'au stade Canac. Elle invite les membres à participer à l'événement entre amis ou en famille.

M. Yan Turgeon pense que le conseil de quartier devrait rédiger une résolution ou une lettre visant à faire part au gouvernement du fait que la sortie projetée du 3<sup>e</sup> lien entre en contradiction avec l'aménagement d'un boulevard urbain. Mme Julie Tremblay-Potvin pense que le conseil de quartier pourrait acheminer sa lettre ou sa résolution à la Table des conseils des quartiers centraux afin de donner aux autres conseils l'idée de rédiger leur propre résolution.

## **7.3 Qualité de l'air**

### **Réponse de la résolution concernant les avertissements de smog**

M. Daniel Leclerc mentionne que la Ville a refusé d'émettre des avertissements de smog, jugeant qu'il n'est pas de sa responsabilité d'agir ainsi.

Mme Jackie Smith pense que si la Ville refuse, pour le moment, d'encadrer suffisamment les feux extérieurs (fumeurs, etc.), les administrateurs devraient tout de même poursuivre leurs efforts afin de lui faire comprendre leurs préoccupations.

### **Incinérateur**

Mme Jackie Smith pense que personne ne connaît vraiment les impacts de l'incinérateur sur son environnement, entre autres parce que toutes les données qui y sont récoltées le sont au niveau des cheminées, et que les résultats sont longs à analyser. La Ville est consciente des préoccupations des

citoyens. M. Yan Turgeon pense que l'un des membres du conseil devrait assister à la rencontre organisée par Sol Zanetti à ce sujet le 17 mai prochain.

#### **7.4 Friche d'Hydro-Québec**

Les terrains de la friche appartiennent encore à Hydro-Québec, mais la Ville a toujours l'intention de tous les acquérir. M. Daniel Leclerc partagera avec M. Yan Turgeon les coordonnées géographiques de la conduite d'eau qui parcourt la friche.

#### **7.5 Avenir du Colisée**

Il semblerait que le maire n'ait pas réitéré ses engagements électoraux relativement à l'avenir du Colisée. Selon M. Claude Villeneuve, un projet pourrait être annoncé à la fin de la période de location par l'équipe du Festival d'Été.

#### **7.6 Retrait de la clôture bordant le site d'Expocité**

Mme Jackie Smith mentionne que la clôture sera fort probablement retirée.

#### **7.7 Projet de ruelle partagée au Patro Roc-Amadour**

Les citoyens seront consultés au sujet de l'aménagement de la ruelle partagée du Patro aux environs de l'automne 2022.

#### **7.8 Boisé de Lairet**

C'est au printemps dernier que les résidents du quartier ont fait une corvée de nettoyage du Boisé de Lairet. M. Yan Turgeon, qui l'a visité récemment, pense qu'il n'y a pas lieu, cette année, de réorganiser une corvée. Il pense, cela dit, que les abords du Corridor des Cheminots mériteraient un peu d'attention.

#### **7.9 Place éphémère**

La ruelle bordant le Patro Roc-Amadour pourrait être aménagée, cette année encore, par le conseil de quartier et le Centre de pédiatrie sociale.

À la question de Mme Julie Tremblay-Potvin, Mme Jackie Smith répond qu'elle ne sait pas si la Ville entend distribuer du mobilier urbain cette année, notamment dans le secteur Sainte-Odile, mais qu'elle se renseignera à ce sujet.

**RÉSOLUTION 22-CA-32 CONCERNANT LA DISTRIBUTION DE MOBILIER URBAIN DANS LE SECTEUR SAINTE-ODILE**

*SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Verret, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet*

**RÉSOLUTION 21-CA-12 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE MOBILIER URBAIN ÉPHÉMÈRE AU PARC SAINTE-ODILE**

CONSIDÉRANT que les citoyens du secteur Ste-Odile déplorent depuis longtemps l'absence de place publique et de lieu de rencontre de proximité;

CONSIDÉRANT le portrait de l'habitation dans le secteur Ste-Odile, qui compte une majorité de ménages habitant en appartement;

CONSIDÉRANT la faible canopée urbaine entourant de nombreuses tours d'habitation dans le secteur;

CONSIDÉRANT le contexte de pandémie qui a contribué à l'isolement des individus de toutes les sphères de la population, notamment des personnes âgées et des parents;

CONSIDÉRANT que le contexte de pandémie de l'été 2020 ne permettait pas les rassemblements à domicile, mais les permettait dans les lieux publics;

CONSIDÉRANT que le parc Ste-Odile constitue déjà le lieu de socialisation, de répit et de contact avec la nature le plus connu et habituel dans le secteur;

CONSIDÉRANT que le parc Ste-Odile offre déjà une bonne canopée, permettant aux résidents du secteur de fuir les îlots de chaleur;

CONSIDÉRANT que celui-ci n'offre toutefois pas beaucoup d'options, de mobilier ou installations pour les adultes, personnes seules ou adolescents qui soient non-sportifs ou non-récréatifs;

CONSIDÉRANT qu'outre quelques bancs de parc et des tables à pique-nique, rien ne soit aménagé pour accueillir les gens qui voudraient s'installer pour passer un bout de journée dans le parc;

CONSIDÉRANT que l'initiative de la ville de Québec d'installer du mobilier urbain estival éphémère, dont des blocs faisant office de bancs, ou encore des chaises longues permettant de s'installer pour lire ou relaxer, dans certains parcs dont dans le Parc de l'église St-Albert a été salué par les résidents du quartier Lairet et par son conseil de quartier;

Blocs et comptoirs lunch/télétravail et chaises de lecture / repos au parc nautique de Cap Rouge :





Inspirations de mobilier multigénérationnel / agriculture urbaine :

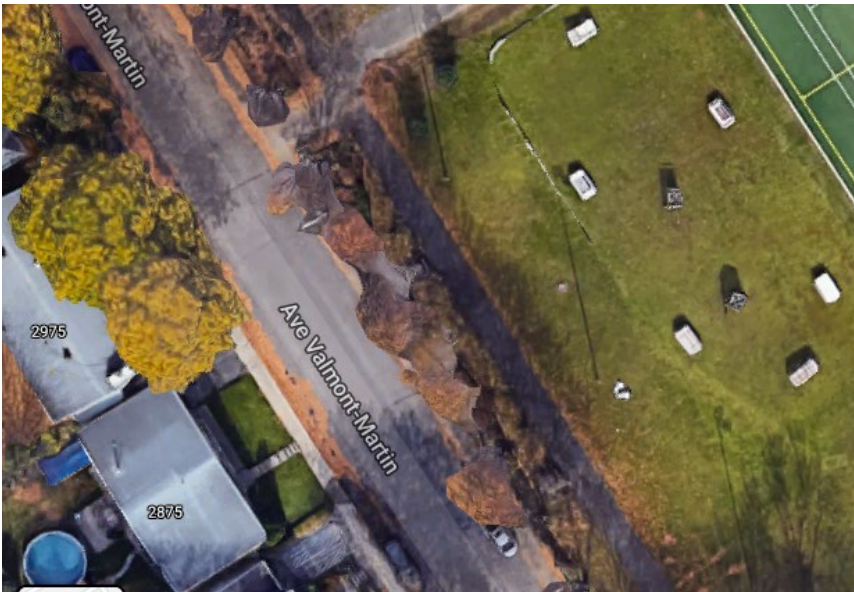


CONSIDÉRANT qu'il existe un, voire plusieurs espaces de choix, ombragés et très peu utilisés dans le Parc Ste-Odile;

Côté rue des Peupliers Ouest :



Côté avenue Valmont Martin :



CONSIDÉRANT que la ville de Québec, le CIUSS de la Capitale-Nationale et que notre conseillère, Mme Verreault semblent déjà bien au fait des enjeux de socialisation et d'intégration multiculturelle ou multigénérationnelle dans le secteur Ste-Odile;

SUR PROPOSITION DE Julie Tremblay-Potvin DUMENT APPUYÉE PAR Claudette Arsenault , IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet invite la Ville de Québec et l'arrondissement de La Cité-Limoilou à considérer cet espace pour l'installation d'une station de repos et de mobilier urbain éphémère à l'été 2021, ainsi qu'à étudier - en fonction de la réponse et des usages qui en seront fait par la population - la possibilité de transformer ce mobilier éphémère en mobilier permanent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.10 Bibliothèque Saint-Albert**

Mme Julie Tremblay-Potvin se demande si la bibliothèque Saint-Albert sera rénovée. Mme Jackie Smith ne pense pas que sa rénovation soit inscrite dans les plans de la Ville. La vice-présidente pense que la bibliothèque, bien achalandée, aurait pu devenir un vrai point de rassemblement pour les résidents du quartier. La conseillère croit que les membres devraient rédiger une résolution à cet effet.

Une citoyenne mentionne qu'un embryon de projet de serres verticales a déjà vu le jour sur le terrain de la bibliothèque.

## **22-05-08 COMITÉS**

---

### **8.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue**

Aucun suivi

### **8.2 Comité des déplacements actifs et sécuritaires**

Une rencontre avec les représentants des écoles pourrait avoir lieu avant la fin de l'année scolaire.

### **8.3 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »**

Aucun suivi.

### **8.4 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles**

Mme Bianka Willard représentera le conseil de quartier au comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles.

## **RÉSOLUTION 22-CA-33 CONCERNANT LA NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE DU CONSEIL AU COMITÉ DE VIGILANCE SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

*SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon DUMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet de nommer Mme Bianka Willard représentante du conseil de quartier au Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles.*

## *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **8.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU**

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 1<sup>er</sup> juin. Le centre de cancérologie pourrait être ouvert au milieu du mois de mai.

### **8.6 Table de concertation vélo**

Aucun suivi.

### **8.7 Table mobilité des quartiers centraux**

Aucun suivi.

### **8.8 Coup de pousses Limoilou**

Le comité est toujours à la recherche de bénévoles pour l'événement de distribution de plantes qui aura lieu le 28 mai prochain. Les citoyens intéressés sont invités à communiquer avec l'un des représentants du conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

### **8.9 Limoil'Air**

M. Jean-François Vallée continuera de représenter le conseil de quartier à ce comité, malgré son départ du conseil de quartier.

## **22-05-09 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC**

---

Une citoyenne se demande si le conseil de quartier songe à tenir ses rencontres de manière hybride. Les administrateurs répondent que si cette manière de faire comporte plusieurs avantages, elle suppose aussi différents enjeux de confidentialité.

## **22-05-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER**

---

### **10.1 Adoption du procès-verbal de mars 2022**

### ***RÉSOLUTION 22-CA-34 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2022***



*SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Verret, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de sa rencontre de mars 2022.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **10.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'avril 2022**

##### **RÉSOLUTION 22-CA-35 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2022**

*SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale d'avril 2022.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **10.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière d'avril 2022**

##### **RÉSOLUTION 22-CA-36 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE D'AVRIL 2022**

*SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière d'avril 2022.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **10.4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle d'avril 2022**

Les membres prennent acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle d'avril 2022.

#### **10.5 Correspondance**

Le promoteur des Galeries Charlesbourg viendra présenter les résultats de la plus récente consultation au sujet du centre commercial. M. Daniel Leclerc mentionne que le conseil de quartier participera, lors de sa prochaine rencontre, à une demande d'opinion au sujet d'un projet de règlement.

#### **10.6 Prise d'acte de la démission d'un administrateur**

##### **RÉSOLUTION 22-CA-37 CONCERNANT LA DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR**

*SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'accepter la démission de M. Jean-François Vallée.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.7 Trésorerie**

*Le 31 mars 2022, le solde du compte bancaire du conseil était de 5596,06\$.*

**RÉSOLUTION 22-CA-38 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

*SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 105\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle d'avril 2022.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 22-CA-39 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

*SUR PROPOSITION DE M. Yan Turgeon, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 105\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 mai 2022.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**22-05-11 DIVERS**

---

L'exposition *Hommage à Guy Lafleur* est toujours en cours à ExpoCité. M. Claude Villeneuve mentionne qu'il n'est pas exclu que l'avenue du Colisée devienne l'avenue Guy-Lafleur.

**22-05-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h41. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**Signé**  
Simon Verret  
Président

**Signé**  
Flora  
Secrétaire

Charlet